



## Section Organisation des Compétitions du Dimanche

### SAISON 2018/2019

#### PROCÈS-VERBAL n°41

---

**Réunion du : mardi 02 avril 2019**

---

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** francs pour les toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Général de la L.P.I.F.F..*

#### **COUPE DE FRANCE SAISON 2019/2020**

**Courriel de PARIS GAELS A. du 31/03/2019 demandant des informations sur son non engagement.**

Du fait que votre équipe 1 évolue en entente avec le club de PARIS XI, celle-ci ne peut participer à la Coupe de France en vertu de l'article 3.1 du Règlement Fédéral de la Coupe de France.

**Courriels de LA PLAINE VICTOIRE (550256) et de FEUCHEROLLES U.S.A. (525588)**

La Section,

après réception du courriel des 2 clubs demandant à être incorporés à la compétition, désigne la rencontre suivante à jouer le 28 Avril 2019, sur les installations de LA PLAINE VICTOIRE.

21394182 : LA PLAINE VICTOIRE / FEUCHEROLLES U.S.A.

**21389856 : BEYNES F.C. / CHARS A.S. du 28/04/2019**

L'équipe 1 du club du F.C. BEYNES étant déclarée forfait général en Championnat de District l'équipe de CHARS A.S. est qualifiée pour le prochain tour.

#### **SENIORS - COUPE de PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.**

**21384199 : ST BRICE F.C. 1 / PARIS ST GERMAIN F.C. 3 du 07/04/2019**

Demande de changement de date et d'horaire des 2 clubs via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le Samedi 06 Avril 2019 à 18h30, sur le stade Léon Graffin 1 à ST BRICE SOUS FORET.

**Accord des 2 clubs.**

**Accord de la Section.**

### SENIORS - CHAMPIONNAT

#### **20435020 : GOBELINS F.C. 1 / IVRY U.S. 1 du 20/04/2019 (N3)**

Demande de changement d'horaire et de terrain des 2 clubs via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le Samedi 20 Avril 2019 à 18h00, sur le stade BOUTROUX à Paris 13<sup>ème</sup>.

**Par ailleurs, demande au club de prendre toutes les dispositions afin d'assurer la sécurité des joueurs et officiels (avant, pendant et après le match).**

**Accord des 2 clubs.**

**Accord de la Section.**

#### **20507397 – MONTREUIL R.S.C. 1 / RUNGIS U.S. 1 du 16/02/2019 reporté (R1/B)**

La Section prend note des courriers relatifs à l'organisation de ce match.

Une notification sera adressée aux 2 clubs.

#### **20435515 : DRANCY J.A. 2 / COLOMBIENNE E.S. 1 du 21/04/2019 (R2/B)**

La Section,

Prend note du courriel du club de LA COURNEUVE A.S..

rappelle que cette rencontre devra se jouer sur un terrain neutre situé en dehors de la ville de DRANCY qui ne pourra pas être le terrain n°1 du stade Mandela à La Courneuve.

Demande au club de lui communiquer le nom et l'adresse du terrain de repli neutre accompagné de l'attestation du propriétaire, **au plus tard le vendredi 19 avril 2019 à 12h00.**

#### **20891080 : AVONNAISE U.S. 1 / LINAS MONTLHERY E.S.A. 2 du 05/05/2019 (R3/B)**

Demande de changement de date et d'horaire de l'U.S. AVONNAISE via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le Samedi 04 Mai 2019 à 19h00, sur le stade Benjamin Gonzo à AVON.

**Accord de la Section, sous réserve de l'accord écrit de LINAS MONTLHERY ESA parvenu dans les délais impartis.**

#### **20436195 : AUBERGENVILLE F.C. 1 / OSNY F.C. 1 du 31/03/2019 (R3/C)**

la Section,

après avoir pris connaissance des courriels d'OSNY F.C. et de l'arbitre officiel,

considérant qu'une erreur est intervenue lors de la saisie du résultat du match sur la feuille de match informatisée,

considérant que l'arbitre officiel confirme que le score du match est inversé,

par ces motifs,

. entérine le résultat comme suit :

AUBERGENVILLE F.C. 1 : 0 but

OSNY F.C. 1 : 2 buts.

### U19 - COUPE de PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F. – 1/4 de Finale

#### **213841205 : ARGENTEUIL R.F.C. / MANTOIS 78 F.C. du 07/04/2019**

Demande de changement d'horaire et de terrain d'ARGENTEUIL R.F.C. via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 07 Avril 2019 à 13h30, sur le stade du Coudray à ARGENTEUIL.

**Accord de la Section, sous réserve de l'accord écrit de MANTOIS 78 F.C. parvenu dans les délais impartis.**

**U19 - CHAMPIONNAT****20502830 : RED STAR F.C. 1 / PARIS F.C. 2 du 14/04/2019 (R1)**

Demande de changement d'horaire de RED STAR F.C. via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 14 Avril 2019 à 12h00, sur le stade Bauer à ST OUEN.

**Accord de la Section, sous réserve de l'accord écrit de PARIS F.C. parvenu dans les délais impartis.**

**20502963 : TORCY P.V.M. US 2 / ANTONY FOOT EVOLUTION du 14/04/2019 (R2/B)**

Demande de changement de date et d'horaire de TORCY P.V.M. US via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le Samedi 13 Avril 2019 à 18h30, sur le stade du Fremoy à TORCY.

**Accord de la Section, sous réserve de l'accord écrit d'ANTONY FOOT EVOLUTION parvenu dans les délais impartis.**

**20503655 : MITRY MORY FOOT 1 / LINAS MONTLHERY E.S.A. 1 du 19/05/2019 (R3/A)**

Dossier en retour de la Commission Régionale de Discipline du 27/03/2019 ayant infligé une suspension de terrain de TROIS (3) fermes à l'équipe U19 1 de MITRY MORY, à compter du 29 Avril 2019.

La Section demande au club de lui communiquer le nom et l'adresse **d'un terrain de repli neutre en dehors de la Ville de MITRY MORY accompagné de l'attestation du propriétaire, au plus tard le vendredi 17 mai 2019 à 12h00.**

Les 2 autres matches à purger seront sur la Saison 2019/2020.

**20504142 : SEIZIEME E.S. 1 / LIVRY GARGAN F.C. 1 du 07/04/2019 (R3/D)**

Demande de changement d'horaire de l'E.S. 16 via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 07 Avril 2019 à 13h30, sur le Parc Interdépartemental n°5 à PUTEAUX.

**Accord de la Section, sous réserve de l'accord écrit de LIVRY GARGAN F.C. parvenu dans les délais impartis.**

**U17 - CHAMPIONNAT****Demande de précisions de MONTRouGE 92 F.C. sur la réforme des compétitions de jeunes prévue à compter de la saison 2019/2020**

La Section rappelle que la réforme des compétitions de jeunes a été adoptée par le Comité de Direction de la Ligue du 25 juin 2018 et prévoit que :

- Le championnat U19 devient le championnat U18
- Le championnat U17 devient le championnat U16
- Le championnat U16 Régional devient le championnat U17 régional
- Le championnat U15 devient le championnat U14
- Le championnat U14 Régional devient le championnat U15 régional
- 

En outre, il est rappelé que :

- Les descendants du Championnat National U19 sont affectés dans le Championnat Régional U18 de R1
- Les descendants du Championnat National U17 sont affectés dans le Championnat Régional U16 de R1

En revanche, la réforme ne prévoit pas que :

- Les clubs ayant une équipe en C.N. U17 ou C.N. U19 à l'issue de la saison 2018/2019 obtiennent automatiquement une équipe en U16 R1 ou U18 R1 lors de la saison 2019/2020 ;
- Un club conserve une équipe en U16 R1 ou U18 R1 la saison n+1 en cas d'accession au C.N. U17 ou C.N. U19 à l'issue de la saison n.

### U17 - COUPE de PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F. – 1/4 de Finale

#### **21384207 : VILLETANEUSE C.S. 1 / SARCELLES A.A.S. 1 du 07/04/2019**

Demande de changement d'horaire de VILLETANEUSE C.S. via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 07 Avril 2019 à 13h00, sur le stade Dian à VILLETANEUSE.

**Accord de la Section, sous réserve de l'accord écrit de SARCELLES A.A.S. parvenu dans les délais impartis.**

### U16 - CHAMPIONNAT

#### **20507020 : JOINVILLE R.C. / MONTRouGE F.C. 92 du 14/04/2019 (Poule A)**

Demande de changement de date, d'horaire et de terrain des 2 clubs via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 07 Avril 2019 à 13h00, sur le stade Jean-Pierre Garchery 1 à Paris 12<sup>ème</sup>.

**Accord des 2 clubs.**

**Accord de la Section.**

#### **20507171 : PARIS CENTRE DE FORMATION FOOT / EVRY F.C. du 05/05/2019 (Poule B)**

Demande de changement de date d'EVRY F.C. via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 21 Avril 2019 à 13h00, sur le Parc des Sports Plaine Sud n°21 à CHOISY LE ROI..

**Accord de la Section, sous réserve de l'accord écrit de PARIS CENTRE DE FORMATION FOOT parvenu dans les délais impartis.**

### U14 REGIONAUX

#### **20475546 : RED STAR F.C. / FLEURY 91 F.C. du 13/04/2019 (Poule A)**

Demande de changement d'horaire et de terrain de RED STAR F.C. via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le Samedi 13 Avril 2019 à 14h00, sur le stade Bauer à SAINT OUEN.

**Accord de la Section, sous réserve de l'accord écrit de FLEURY 91 F.C. parvenu dans les délais impartis.**

### Feuille de Match Informatique – non transmise

Journée du 16/03/2019

Division	N° match	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Date
U14 rég	20475629	ARGENTEUIL RFC	MONTRouGE FC 92	16/03/2019
<b>Rapport Arbitre Officiel</b>		oui		
<b>Rapports des équipes</b>		Non		

<b>Motif</b>	Fmi clôturée par l'Arbitre Officiel mais non transmise par le club recevant
<b>Décision Section</b>	La Section prend note du rapport de l'arbitre et confirme le score du match  Elle réitère sa demande auprès du club de ARGENTEUIL RFC sur la non transmission de cette FMI (dernier rappel)

**Feuille de Match Informatique – non utilisée**

Journée du 23/03/2019

Division	N° match	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Date
U14 rég	20475543	CFFP	ISSY LES MOULINEAUX FC	23/03/2019
<b>Rapport Arbitre Officiel</b>	oui			
<b>Rapports des équipes</b>	Oui (CFFP)			
<b>Motif non Utilisation FMI</b>	Problème lié à la connexion			
<b>Décision Section</b>	La Section prend connaissance des explications du CFFP et passe à l'ordre du jour			

**C.D.M. – MATCH REMIS**

20442834 : LISSOIS F.C. / CESSON VERT ST DENIS E.S. du 31/03/2019 (R3/C)  
**Cette rencontre est reportée au 28 Avril 2019**

**C.D.M. - CHAMPIONNAT**

**20443101 : BAGNOLET F.C. / EZANVILLE ECOUEN U.S. du 31/03/2019 (R2/A)**

La Section,

Après lecture de la feuille de match informatisée et du rapport de l'arbitre officiel,  
 Considérant l'absence de l'équipe d'EZANVILLE ECOUEN U.S. à l'heure du coup d'envoi,  
 . enregistre le 1<sup>er</sup> forfait non avisé d'EZANVILLE ECOUEN U.S.

**BAGNOLET F.C. : 3 pts – 5 buts**

**EZANVILLE ECOUEN U.S. : - 1 pt – 0 but.**